

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 8 octobre 2019 et a traité des sujets suivants :

- **Donation foncier Association d'Éducation Populaire :** Le Maire a invité Philippe Martin responsable de l'AEP pour présenter la proposition de donner les terrains de l'association à la commune. La valorisation de ce foncier situé à proximité de la Chapelle permettra à la commune de réaliser des travaux dans l'église et à la Chapelle. Le Conseil Municipal a validé cette proposition. L'AEP sera ensuite dissoute.
- **Point sur le PLU :** Le Maire a exposé l'éventualité de réviser notre PLU. Le passage en PLUI ne sera effectif que dans plusieurs années. La modification des choix des zones à construire au sein du village avec notamment le lotissement GONNET, l'abandon du projet situé dessous la mairie et le foncier issu de l'AEP nécessite une modification du PLU. Robert Pinet a pris contact avec le cabinet d'urbanisme et avec la DDT pour se renseigner sur la révision de notre PLU. Pour intégrer ces modifications, il faut lancer une procédure de révision allégée du PLU en une ou deux phases. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour étudier la faisabilité, la procédure à mettre en place et à quel coût.
- **Point sur les travaux :** La mise en vente de la Cure n'a pas mobilisé beaucoup de candidat. De ce fait, un appel à projet a été effectué et un particulier a effectué une proposition de rachat de la Cure à 140 000 euros. Le Conseil Municipal a accepté cette offre et a donné au Maire toutes les délégations pour concrétiser cette vente.

La commercialisation des lots du lotissement GONNET se poursuit. Le lot numéro 6 a été réservé et le Conseil Municipal a délégué au Maire la finalisation de cette vente. Il restera le lot 5 à céder. Le budget du lotissement a été mis à jour suite à cette cession.

Suite aux aléas climatique de juin 2019, le Conseil Départemental a proposé aux communes concernées de les aider financièrement en subventionnant des travaux de réhabilitation de bâtiments communaux à 70%. Notre église a subi des détériorations notamment au niveau des vitraux. Un chiffrage est en cours. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour instruire et déposer cette demande de subvention au Département.

- **Assurance Garantie de salaire :** Le Maire a présenté la proposition du Centre de Gestion sur l'évolution de l'assurance garantie de salaire. La compagnie d'assurance proposée est « GRAS SAVOYE ». Le coût de cette garantie en charge patronale est de 0,83% du salaire brut. Le taux est en légère diminution par rapport au contrat précédent. Le Conseil Municipal a entériné favorablement cette proposition.
- **Modification budgétaire :** Le Maire a commenté l'évolution budgétaire et le comparatif budget – réalisé détaillé par article. Une décision modificative est présentée. Dans la section dépenses de fonctionnement, il est proposé d'augmenter la ligne « 11 Charges à caractère général » de 3555 euros, de diminuer les « 22 Dépenses imprévues de fonctionnement » de 1555 euros, de diminuer les « 23 Virements à la section investissement » de 10000 euros, d'augmenter les « 65 Autres charges de gestion courante » de 1000 euros et de diminuer les « 67 Charges exceptionnelles » de 1000 euros. Pour équilibrer ces dépenses de fonctionnement, dans la section recettes de fonctionnement, les « 13 Atténuations de charges » sont augmentées de 12000 euros, les « 74 Dotations et participations » sont augmentées de 2600 euros, les « 75 Autres produits de gestion courante » sont diminués de 5000 euros et les « 77 Autres produits exceptionnels » sont diminués de 17600 euros.

Au niveau des dépenses d'investissement, il est proposé d'augmenter la ligne « 16 Remboursement des emprunts » de 70000 euros, de diminuer les « 21 Immobilisations corporelles » de 6000 euros et de diminuer les « 23 Immobilisations en cours » de 4000 euros. Pour équilibrer ces modifications en dépenses d'investissement, il est proposé de diminuer le « 21 Virement du fonctionnement » de 10000 euros, de diminuer les « 10 Dotations et fonds divers » de 500 euros et d'augmenter les « 16 Emprunts

et dettes assimilées » de 70500 euros.

Dans la section d'investissement, le Maire a exposé la consolidation d'un emprunt court terme en emprunt à moyen terme sur proposition d'une offre de la Caisse d'Épargne. Ce financement est 70000 euros, sur 12 ans au taux fixe de 0,47 %.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette décision modificative budgétaire et l'offre de financement de la Caisse d'Épargne.

- **Convention avec la Régie d'Électricité :** Le maire a présenté un projet de convention avec la régie d'électricité pour la maintenance de nos réseaux électrique d'éclairage public. La convention avec la structure « GREEN ALP » est d'une durée de trois pour un coût annuel de 425 euros. Les travaux ou dépannage à effectuer seront estimés sur devis au cas par cas. Le Conseil Municipal a délibéré favorablement cette convention.
- **Validation rapport CLECT :** Le Maire a présenté le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées concernant le transfert des médiathèques têtes de réseaux à la Communauté de Communes St Marcellin Vercors Isère. Ce rapport a exposé les points suivants : un rappel de la composition et du rôle de cette commission, les méthodes d'évaluation des charges transférées, l'évaluation des charges transférées au titre des équipements culturels d'intérêt communautaire pour la médiathèque t[^]te de réseau de Vinay et de St Marcellin et le bilan des charges transférées. Le Conseil Municipal a validé ce rapport.
- **Informations et questions diverses :** L'association patriotique a informé le Conseil Municipal du projet de voyage à Verdun les 24, 25 et 26 avril 2020 pour un coût de 399 euros par personne. La commune versera une subvention exceptionnelle de 100 euros pour cet événement.

Le repas des aînés de la commune âgés de plus de 70 ans organisé avec le CCAS aura lieu le vendredi 29 novembre 2019 à midi à la Salle des Fêtes.